

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 28 octobre 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3867-2013.

Dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro.  
Phase 1 Suivi.

**Avis de participation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) à la rencontre préparatoire du 2 novembre 2016.**

---

Chère Consœur,

Par la présente, nous confirmons que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront à la rencontre préparatoire du 2 novembre 2016 en phase 1 (suivi) du présent dossier. Nous y serons représentés par notre analyste Monsieur Jacques Fontaine et le soussigné.

SÉ-AQLPA plaideront en faveur de la recevabilité, auprès de la présente formation, de la nouvelle demande de Gaz Métro. Nous plaiderons que la Régie a pleine juridiction pour se saisir et statuer sur cette demande. Il ne s'agit pas d'une révision au sens de l'article 37 al. 1, parag. 3 de la *Loi*.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le Système de dépôt électronique (SDÉ).